

Indice de référence : Le changement dans la continuité ! Le gouvernement actuel a fait campagne sur la notion d'un véritable changement maintenant, force est de constater que loi après loi, décision après décision, au nom de la crise et du déficit public, celui-ci s'inscrit dans les mêmes logiques d'austérité et dans la continuité des politiques antérieures. La nouvelle annonce du gel du point en 2014 pour les fonctionnaires reste conforme à ce triste constat.

Fonction Publique cherchez l'indice!

Haro sur le secteur public

Avec la suppression de 150 000 postes depuis 2008, les 5,2 Millions d'agents de la Fonction Publique vont connaître de nouveau un gel de leur traitement principal pour 2014.

Le gouvernement prévoit de ne pas faire évoluer le point d'indice. On se dirige pour la 4ème année consécutive sur la stagnation des rémunérations du secteur public. Il faut remonter à 2009 pour constater une revalorisation du point d'indice. Et encore cette hausse

n'avait été que de 0,5%, relevant plus de l'obole que d'une réelle reconnaissance salariale. Elle ne faisait que perpétuer l'évolution minimale du point d'indice des années précédentes.

Au total, sur 10 ans (2002-2012), les agents de la Fonction Publique ont connu une revalorisation de leur traitement de 6,6% alors que sur la même période l'inflation a été de 20,3%, c'est à la clef, une perte de pouvoir d'achat de 11,4%. Le changement gouvernemental s'inscrit bien dans la continuité de la baisse du coût du travail et des politiques d'austérité menées par les gouvernements antérieurs et qui précarisent continuellement la situation de toutes les salarié-es, public comme privé.

Une Fonction publique Hospitalière totalement impactée !

Dans la Fonction Publique Hospitalière, les 1,110 millions d'agents, continuent de voir leurs conditions de vie au travail se dégrader suite au maintien des réformes hospitalières (Loi HPST, T2A,...), de plan de retour à l'équilibre contraignants...

La stagnation des rémunérations et les plans d'économie qui se perpétuent dans la FPH augurent d'une continuelle dégradation de la situation des agents.

Le salaire des femmes reste inférieur de 20% à celui des hommes. Dans la FPH, fortement féminisée, (77%), et qui compte un gros pourcentage d'agents de catégorie C (45%), ce nouveau gel du point d'indice amplifie le développement de la précarisation du personnel.

Globalement le secteur de la santé avec celui de l'aide à domicile demeurent les parents pauvres des rémunérations en France, contrairement au secteur de la finance qui reste le plus florissant, **cherchez l'erreur!**

La Fédération SUD Santé Sociaux réclame un véritable changement par la mise en place d'une véritable politique salariale garante de reconnaissance professionnelle, de stabilité économique des salarié-es et d'une solide protection sociale.



Union
syndicale
Solidaires

L'HOPITAL PUBLIC AUX URGENCES



Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 21 juin 2013